
ARTICLE QUATRIÉME.*De la paye.*

SANS entrer dans le détail des différentes payes , je dirai seulement que la paye doit être forte : il vaut mieux avoir un petit nombre de troupes bien entretenues & bien disciplinées , que d'en avoir beaucoup qui ne le soient pas : ce ne sont pas les grandes armées qui gagnent les batailles , ce sont les bonnes. L'économie ne peut être poussée qu'à un certain point ; elle a ses bornes , après quoi elle dégénere en lésine. Si vous ne donnez pas des appointemens honnêtes aux officiers , vous n'aurez que des gens riches qui servent par libertinage , ou des misérables dont le courage est abbatu. Je fais peu de cas de la plûpart des premiers ; parce qu'ils ne tiennent pas au mal-être , ni à la ri-